



## Erreur de déclaration de mon comptable

-----  
Par magifa

bonjour,

en 2010 suite à des erreurs et manque de communication, je me suis séparé de mon comptable, or aujourd'hui je viens d'avoir un contrôle d'urssaf est j'ai eu un redressement, frais professionnels de 10% sur les rémunérations je l'en ai informé en stipulant "Je vous laisse le choix d'engager une action ou une solution"

voici sa réponse

"avantage que vous pouviez pas prétendre, sous conditions que vous n'avez pas respectées"

"en tant que chef d'entreprise je ne pouvez pas ignorer cette règle"

"il n'appartient pas à son personnel de contrôler les états de déplacements de ses clients"

je suis scandalisé car comme je lui ai mis dans ma lettre

"Je suis incompétent dans la fiscalité et vous avez donné la mission de la comptabilité de mon entreprise,"

je vous demande quel recours, sachant que lors du bilan 2010, elle avait envoyé par mail, le bilan négatif, sans prendre contact pour éclaircir les problèmes de trésorerie ou en discuter

que puis-je faire devant sa mauvaise foi

merci pour votre réponse